

Vos questions / nos réponses

Dénoncer ou non

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/01/2017 14:21

Bonjour

Hier nous avons découvert que notre fils de 15 ans se drogue! Nous ne savons pas pour le moment quelle fréquence

En fouillant son portable j ai trouve les numéros des vendeurs

Que faire de ces infos

Mise en ligne le 11/01/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre embarras dans la situation car il n'est pas rare qu'en partant en quête d'informations de façon détournée, on se retrouve totalement démunis face aux éléments recueillis. Au vu du peu d'éléments dont vous disposez la seule réponse que nous pouvons vous apporter sur la question de "dénoncer ou non" est qu'il est important de bien en mesurer les enjeux, quelles incidences, quelles conséquences pour vous, pour votre fils,... Cela n'est pas une décision à prendre sans y avoir mûrement réfléchi. Compte tenu de la situation, il nous semble que cette réflexion ne peut être menée sans écarter votre fils.

Afin d'aborder la question dans sa globalité (consommation et approvisionnement) avec votre fils, vous pouvez lui dire votre inquiétude, votre incompréhension et votre volonté de comprendre où il en est en lui posant des questions simples en lien avec ses amis, ses activités, sa vie affective, émotionnelle. Ceci pourrait vous permettre dans un premier temps de comprendre où il en est et d'en savoir davantage sur sa consommation, la nature, la fréquence et la place qu'elle occupe dans sa vie (récréative, festive ou en lien avec un potentiel malaise sous-jacent).

Il est important d'avoir cet échange dans un contexte apaisé, sans jugement, dans le but de rétablir un climat de confiance mutuelle nécessaire à la gestion de ce type de situation ; le manque de confiance conduisant fréquemment au mensonge, à la dissimulation de la réalité menant ainsi à une inquiétude permanente.

Afin de vous aider à prendre un peu de recul sur la situation, vous pourriez vous orienter vers l'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie à Annecy (04 50 45 13 67) ou vers le Point d'Ecoute Jeunes (04 50 57 73 86). Ces structures viennent en soutien aux jeunes qui le souhaitent mais également aux parents, c'est un accueil confidentiel et gratuit.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h 7 jours/7 ou par chat de 14h à 2h via notre site.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :
